

Extrait des délibérations de la société populaire de la commune de Josselin relatif aux célébrations de la fête à l'occasion de la reprise de Toulon, lors de la séance du 18 pluviôse an II (6 février 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Extrait des délibérations de la société populaire de la commune de Josselin relatif aux célébrations de la fête à l'occasion de la reprise de Toulon, lors de la séance du 18 pluviôse an II (6 février 1794). In: Tome LXXXIV - Du 9 au 25 pluviôse An II (28 janvier au 13 février 1794) pp. 361-362;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1962_num_84_1_34851_t1_0361_0000_2

Fichier pdf généré le 15/05/2023

[Josselin, 25 pluv. II] (1)

« Citoyen président,

Le 20 de ce mois, les vrais républicains de cette ville, célébrèrent avec la joie qui caractérise des hommes libres, la fête consacrée à célébrer la victoire de nos défenseurs sur l'infâme Toulon.

Je t'envoie copie du procès-verbal de la société des Montagnards de cette ville, dont je me fais gloire d'être membre, qui fait le tableau de cette fête.

Tu peux, tu dois même assurer nos chers représentants que nos cœurs étaient remplis d'une jouissance bien douce, celle de participer au triomphe de la Liberté par l'hommage que nous lui rendîmes.

Dis-leur que l'administration de ce district, la municipalité, le comité de surveillance, la société républicaine de cette ville sont composés de sans culottes qui n'ont de respect, d'amour, d'enthousiasme que pour la Liberté, que toi et la Convention, vous nous assurez de plus en plus.

Pour prouver à ton sublime sénat leurs sentiments, ils lui offrent des faits.

Depuis l'heureuse révolution qui nous a régénérés tous, l'administration a fait passer aux monnaies 853 marcs 4 onces 6 gros d'argenterie des ci-devant églises de son ressort.

Le 13 de ce mois, elle chargea encore à ton adresse 13 marcs 1 once d'argenterie d'édifices autrefois dédiés à l'Eternel, dont l'univers est le temple, en ce compris un masque d'argent d'un prétendu St-Etienne.

Je te ferai passer, avec bien du plaisir, par la première messagerie, 15 marcs, 7 onces d'argenterie dite bénite, que le fanatisme a encore cédés à la philosophie.

La municipalité a fait faire deux canons, qui sont à l'armée.

Le comité de surveillance a purgé, par l'arrestation, le sol de la Liberté de gens suspects.

La société républicaine est à la hauteur de la Révolution. Elle a, à ses frais, monté, habillé, équipé un cavalier jacobin, qui est prêt à partir.

Les patriotes enfin de ce pays-ci, ont, j'ose le dire, plus de mérite que dans bien d'autres; ils ont eu à combattre l'arrogante aristocratie et l'astucieux fanatisme. Nous les écrasons de plus en plus en criant de tout notre cœur : Vive la République ! Vive la Montagne !

J.M.A. ELIE.

[Extrait des délibérations de la Sté popul., 20 niv. II]

Les membres des autorités constituées, se sont réunis aux amis de la Montagne, dans la ci-devant église Notre-Dame, où la séance avait été convoquée.

La société défère une couronne de lauriers aux braves et intrépides sans culottes qui ont conquis Toulon, et arrête que le vieillard Rio, dit Sans Chagrin qui s'est autrefois distingué en défendant son pays sera couronné sur l'autel de la patrie, de cet emblème de la victoire, par sept jeunes vertueuses citoyennes, habillées de blanc et ceintes d'un ruban tricolore.

Au son de la générale, qui était le signal de

la fête, les montagnards précédés du vieillard coiffé du bonnet rouge, des sept citoyennes, de quatre petits enfants portant la table de la loi et des autorités constituées, se sont rendus à la place de la Liberté, lieu désigné pour la cérémonie.

Description de la Fête.

Quatre vingt cinq colonnes garnies en laurier, unies par une guirlande, étaient le signe de la République une et indivisible, et formaient un cirque.

Au haut était placé, sur une élévation représentant la Montagne, un autel simple, sur lequel une colonne surmontée d'un bonnet rouge, couronné de laurier, offrait l'emblème de la Liberté triomphante; côté droit de l'autel était placé un drapeau tricolore portant ces inscriptions :

République française, une et indivisible. A la Liberté, triomphante des tyrans.

Un oriflamme, attaché à l'arbre de la Liberté (cet arbre qui est un jeune chêne superbe, a apporté du fruit cette année) pendait perpendiculairement sur l'autel, et contenait cette inscription :

Aux vainqueurs de Toulon.

Cinq colonnes, placées aux extrémités du cirque étaient ornées des inscriptions suivantes :

Liberté, Egalité, Fraternité.

Courage, Union, Force.

Vive la Montagne ! Vive la République ! Vivent les Sans-culottes !

Propagation de la Liberté, Résurrection des Droits de l'homme, Tombeau des tyrans.

Règne de la philosophie, triomphe de la raison, Liberté des peuples.

En entrant dans le cirque, les membres des autorités constituées, et ceux de la société se sont mêlés aux citoyens qui étaient déjà rendus. Le vieillard, suivi des jeunes citoyennes, s'est avancé jusqu'à l'autel, accompagné d'un commissaire pris dans chaque corps constitué, et militaire, et dans la société. Là, il a été couronné par une citoyenne, les quatre enfants ont déposé sur l'autel la table contenant le livre de la loi, orné de ces inscriptions :

Elle est posée sur une base inébranlable : La Vertu.

La République française honore la vertu, la loyauté, le courage, la piété filiale et le malheur. Point de vertus sans civisme, point de civisme sans vertus.

Le sans-culotte Elie, agent national, a prononcé le discours suivant :

Citoyens,

Toulon n'est plus.

La trahison en avait ouvert les portes à l'aristocratie. La bayonnette française a brillé, et les lâches esclaves des rois ont fui.

Toulon n'est plus. Le souvenir de son exécrable défection reste pour l'abhorrer. Le Port de la Montagne s'élève sur ses ruines.

Dunkerque a été attaqué, Dunkerque est resté républicain à la vue du despote anglais.

Lyon a été rebelle. Lyon fut. Une ville affranchie reparait sur ses débris.

Landau a été assiégée. Landau est libre.

Le Fort Vauban a succombé un instant, pour redevenir français avec plus de gloire.

Wissembourg, Hagenbach, Lauterbourg, Spire, voient flotter sur leurs murs le drapeau tricolore.

(1) F¹c III, Morbihan 11.

Les Pyrénées Occidentales écrasent les vils fanatiques espagnols et donnent l'exemple aux Orientales.

La Vendée est purgée des infâmes brigands qui l'infestaient.

De toutes parts, j'entends les cris de la victoire.

Nous te la devons, génie sublime de la Liberté. Reçois, en ce jour, la continuation de notre hommage !

En célébrant ta gloire, nous t'exprimons notre reconnaissance.

Embrase de plus en plus nos cœurs de ton feu sacré ! Remplis celui de nos faibles enfants de ton amour ! Fais-les croître pour t'adorer, pour chérir, pour défendre la Constitution que tu nous as donnée pour notre félicité ! Imprime dans l'âme de notre jeunesse, prête à te servir, les sentiments de bravoure de ces volontaires intrépides (Détachement du 4^e bataillon de l'Hérault, commandé par le citoyen Perrin), que nous lui offrons pour modèles !

En t'aimant, la beauté nous devient plus chère, et la vieillesse plus respectable.

Resserre fortement les liens de l'Unité de la République ! Son indivisibilité te fera triompher dans tout l'univers.

Les peuples qui gémissent sous le sceptre de fer du despotisme, brûlent du désir de te posséder et de crier avec nous : Vive la Liberté ! Vive la République ! Vive la Montagne !

Ce discours a été vivement applaudi, et les cris de Vive la Montagne ont retenti de toutes parts.

Ensuite les citoyennes ont servi au pied de l'autel un repas frugal au vieillard, à la fin duquel il a versé à boire aux commissaires des différents corps qui ont porté avec lui une santé à la République triomphante !

On a chanté plusieurs hymnes à la Liberté, qui avaient été faits par des républicains de Josselin, pour célébrer cette fête ; dans l'intervalle des hymnes, le détachement de l'Hérault, et la garde nationale de Josselin, qui avaient pris les armes, ont fait plusieurs décharges.

Les chants, toujours applaudis par les cris de Vive la République ! Vive la Montagne ! ont été terminés par une danse commune dans le cirque.

Après cette danse, les républicains des deux sexes se sont rendus à la salle de la société.

Plusieurs membres ont fait des discours analogues à la fête, qui ont été vivement applaudis ; tous ont demandé qu'il fût fait une adresse à la Convention nationale en faveur du vieillard. (Ce vieillard, âgé de 86 ans, est un exemple du caprice du sort et de l'absurdité de l'ancien régime. Après avoir servi l'espace de 27 ans, après avoir passé sa jeunesse à défendre son pays, il se voyait abandonné du gouvernement, réduit à traîner ses derniers jours dans l'amertume et la misère, parce qu'il n'avait pas eu assez de protection pour obtenir une pension) afin de lui obtenir la solde des invalides, et qu'en attendant le résultat de cette adresse la société avise aux moyens de lui procurer une subsistance honnête.

Cette proposition a été arrêtée avec transport. Tous se sont empressés de venir déposer leurs offrandes sur le bureau ; en un instant on a reçu une somme de 120 livres.

Tous les cœurs sont ouverts à la générosité et à la bienfaisance ; chacun veut avoir la parole pour se disputer l'honneur de retirer le respectable vieillard de sa mendicité.

La citoyenne Campagne offre de le coucher, Mayoche, de l'habiller, Edy de le nourrir, Tamarel, de le nourrir, loger et éclairer, il s'élève à ce sujet un débat généreux.

La société, rendant hommage à la générosité de tous accorde la préférence à Tamarel. (Tamarel est un vieillard âgé de 72 ans, qui a servi 45 ans). Pendant cette scène attendrissante, le vieillard exprime sa reconnaissance par des larmes de joie.

Enfin la société termine sa séance en arrêtant que les représentants du peuple seront invités à rester à leur poste jusqu'à ce que tous les tyrans de la terre soient détruits.

Ensuite on s'est porté en foule sur la place de la Liberté où le vieillard a allumé un feu de joie qui a consumé les emblèmes de la féodalité et les attributs de la royauté, qui avaient été traînés par les rues, toute la journée, sur un âne.

Enfin, le vieillard a été conduit en triomphe et au son de la musique à sa maison adoptive, où il trouvera dans la paix et l'aisance une subsistance honnête jusqu'à ce que la Convention ait jeté un regard favorable sur lui.

Vive la République ! Vive la Montagne !

MUNIER (présid.), PERRIN, SOYNE,
ONEILH (secrét.).

43

L'accusateur public de Laval annonce que la commission révolutionnaire établie par les représentants du peuple dans le département de la Mayenne, exerce ses fonctions avec vigueur : il fait passer la note des conspirateurs condamnés par ce tribunal.

Insertion au bulletin (1).

[Laval, 13 pluv. II] (2)

« Citoyen président,

Dis à la Convention nationale que la Commission militaire révolutionnaire établie par les représentants du peuple en le département de la Mayenne s'occupe de le purger solidement. Après avoir fait tomber les brigands y capturés, elle a passé au jugement de leurs adhérents. C'est là que 14 vieux prêtres rémarchant (sic) en secret la perte des républicains et faisant passer des écrits incendiaires ont tombé sous le glaive de la loi. C'est là que Dupont Grandjardin ex-député à l'Assemblée Législative et commissaire des guerres à l'armée du Nord suspendu par le ministre et trouvé en le sein du terrain occupé ci-devant par les brigands, que ce voteur pour La Fayette, etc., Anjubault La Roche, ex-président du tribunal de district de Laval, ex-constituant, fédéraliste en chef et protecteur déclaré et reconnu des Chouans pris au milieu d'eux après être destitué... Jourdain, ancien administrateur du département, prédicateur du fédéralisme,

(1) P.V., XXXI, 47.

(2) C 291, pl. 932, p. 37. Reproduit dans B¹, 18 pluv.; J. Matin, n° 549; M.U., XXXVI, 317. Mention ou extraits dans C. univ., 19 pluv., J. Mont., n° 86; J. Fr., n° 502; C. Eg., n° 538; Rép., n° 49; Batave, n° 357; Audit. nat., n° 502; Ann. patr., n° 402; J. univ., n° 1537; M.U., XXXVI, p. 313.